

RÉUNION DU 8 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Preuseville sous la Présidence de Monsieur Cédric NÉNOT, Maire.

Etaient présents : Monsieur Cédric NÉNOT, Maire, Mesdames Daniella LEMAIRE et Patricia GLACHANT, Adjointes au Maire
Madame Mélanie CAILLY

Messieurs Anthony DUCHEMIN, Benoît DUMINIL, Bertrand LANDAIS et Hervé VASSARD,

Absentes excusées : Mesdames Katia SAGNIER et Corinne TAILLEUR

Secrétaire de séance : Madame

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Le procès-verbal du 28 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

008.2025 COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2024

Monsieur le Maire a quitté la pièce pour le vote du Compte Administratif 2024.

Sous la Présidence de Madame Daniella LEMAIRE, le compte administratif de l'exercice 2024 est validé par l'unanimité des membres présents.

En fonctionnement, le bilan se solde par des dépenses de 147 756.47 € pour des recettes de 189 835.40 €

En investissement, le bilan se solde par des dépenses de 286 871.93 € pour des recettes de 12 067.68 €.

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2024 de la Mairie de PREUSEVILLE dressé par le Maire ainsi que le compte de gestion dont les écritures sont conformes.

009.2025 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Après avoir entendu le compte administratif 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2023	OONB	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	287 433.20 €		-274 804.05 €			12 629.15 €
FONCT	60 149.21 €		42 078.93 €			102 228.14 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat.

Le résultat de d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	102 228.14 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	102 228.14 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
Excédent de fonctionnement à reporter R002	102 228.14 €
Excédent de fonctionnement à reporter R002	

010.2025 TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux pour 2025 à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.64 %
- Foncier bâti : 37.36 %
- Foncier non bâti : 29.56 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 16.60 %

011.2025 SUBVENTION PREUSEVILLE EN FÊTE

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 3 700 € au comité des fêtes « Preuseville en fête » nouvellement créé. Monsieur Corentin DUCROCQ DUFOSSÉ, membre de l'association, a quitté la séance et n'a pas pris part aux délibérations.

012.2025 REMBOURSEMENTS GROUPAMA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'encaissement du chèque de 977.74 € pour le remboursement du dégât des eaux de l'appartement n° 1.

013.2025 AMORTISSEMENT ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité souhaite amortir les subventions d'équipement versées en une seule année avec constatation de la neutralisation des amortissements. Cette demande est inscrite au budget primitif 2025.

014.2025 BUDGET 2025

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité, équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 714 432.37 € pour la section de fonctionnement et 488 714.23 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe le taux de fongibilité de crédits à 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

015.2025 ENTRETIEN BAS-CÔTÉS

L'ancien prestataire ne dispose plus du matériel nécessaire pour effectuer l'entretien des bas-côtés, différents devis vont être demandés.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Maire signale au Conseil qu'il y a un problème de nuisances sonores dans les logements communaux. Des pièces "neutres" telles que l'arrière cuisine, les toilettes et le palier des chambres séparent les deux appartements pour isoler les pièces de vie. Le Maire va continuer la médiation pour trouver une solution au problème évoqué par l'un des locataires.

Deux rosiers ont disparu à l'entrée de Preuseville route de Foucarmont, ils seront remplacés. Les Conseillers Municipaux espèrent que cet acte malveillant ne se reproduira pas.

Une réunion pour définir la carte du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est prévue courant mai.

Madame Patricia GLACHANT signale qu'une rambarde du pont de la mare présente un danger, le nécessaire va être fait pour sécuriser le pont.

La commune va demander à l'agriculteur concerné de retirer le tas de fumier qui se trouve près du conteneur de verre. Par ailleurs, le tas de terre de la commune sera retiré prochainement.

Une recherche de fuite est en cours sur la réserve à incendie route de Foucarmont.

Monsieur Benoît DUMINIL signale que des développeurs éoliens cherchent à sécuriser du foncier sur le Cabalet et Hesmy, en affirmant que le Maire soutient leur démarche, ce dernier précise qu'il s'agit d'une fausse information.

La séance est levée à 22 h 45